

Pour publication immédiate

***Mon accès à la scène, 6<sup>e</sup> édition***

Les artistes de la relève de l'arrondissement sont invités  
à présenter un spectacle sur scène, devant public.

**Montréal, le 6 juillet 2010** — L'arrondissement de Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension et le Cirque du Soleil sont heureux de relancer le concours *Mon accès à la scène* avec de nouveaux partenaires, l'Union des artistes et Diversité artistique Montréal.

Pour une 6<sup>e</sup> édition, *Mon accès à la scène* offrira l'opportunité à des artistes de la scène, âgés de 18 à 35 ans, habitant l'arrondissement de Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension de présenter un spectacle sur une scène et devant public. Les gagnants, en plus de bénéficier d'une formation en gestion et développement de carrière, se verront décerner des bourses totalisant 10 000 \$.

« Véritable tremplin pour la relève culturelle, le concours *Mon accès à la scène* encourage et soutient les jeunes talents artistiques de l'arrondissement, déclare le maire madame Anie Samson, au nom des membres du conseil d'arrondissement. Nous sommes fiers de contribuer, par le biais de cette activité, à la découverte de jeunes artistes, désireux de se faire connaître et de percer la sphère artistique. »

« C'est une volonté renouvelée du Cirque de permettre à la relève artistique de son quartier de montrer son talent et de persévérer dans une démarche artistique prometteuse » de dire Sylvie François, directrice de l'Action culturelle du Cirque du Soleil.

« L'Union des artistes a toujours eu à cœur les artistes de la relève. Le concours *Mon accès à la scène*, est une occasion de choix de nous impliquer dans un projet qui met en valeur le talent des jeunes artistes et qui nous offre l'occasion de leur fournir des outils qui les aideront dans la gestion et le développement futur de leur carrière. Par ailleurs, nous sommes très heureux de collaborer avec l'arrondissement Villeray-Saint-Michel-Parc Extension, le Cirque du Soleil et Diversité artistique Montréal dans ce projet », a déclaré Raymond Legault, président de l'UDA.

« Nous applaudissons le renouvellement de ce concours, et sommes fiers d'y participer ! » a déclaré pour sa part, Monsieur Damian Nisenon, coprésident de Diversité artistique Montréal.

C'est avec enthousiasme que les organisateurs du concours unissent leur voix pour inviter tous les artistes de la relève de l'arrondissement à participer au concours *Mon accès à la scène*.

### **Pour participer**

Les candidats doivent remettre un dossier contenant une démo, un curriculum vitae artistique, le formulaire d'inscription et les pièces justificatives au 405 rue Ogilvy, bureau 200, Montréal (Québec) H3N 1M3. La date limite du concours est le vendredi 8 octobre 2010, à 17 h.

Critères d'admissibilité :

- être un artiste œuvrant dans les arts de la scène;
- être âgé de 18 à 35 ans inclusivement;
- résider dans Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension;
- habiter Montréal depuis au moins trois mois consécutifs;
- être citoyen canadien ou résident permanent;
- être en mesure de présenter un extrait d'un spectacle dans les trois mois qui suivent le dépôt de la candidature;
- être en mesure de présenter l'intégrale d'un spectacle à Montréal dans l'année suivant le dépôt de la candidature.

Des cartons d'information relatifs au concours sont déposés dans le bureau Accès Montréal et la plupart des installations de culture, de sports et de loisirs de l'arrondissement. Des renseignements complémentaires sont également disponibles sur le site Internet <http://ville.montreal.qc.ca/vsp>.

Les personnes intéressées pourront assister à une séance d'information. Pour plus d'informations composez le 514 872-6131.

– 30 –

Source et renseignements : Ville de Montréal  
Arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension  
Joan Lacasse  
Chargée de communication  
514 872-6840